



ASSEMBLÉE NATIONALE

12ème législature

politique à l'égard des handicapés

Question écrite n° 90658

Texte de la question

M. Yvan Lachaud attire l'attention de M. le ministre de la santé et des solidarités sur les revendications portées par les personnes handicapées concernant l'amélioration de leurs ressources et le respect des engagements de la loi handicap de février 2005. D'une part, la prestation de compensation du handicap doit être à la hauteur des besoins et, d'autre part, l'accessibilité des bâtiments publics pour les personnes se déplaçant en fauteuil roulant doit être effective. Aussi, il lui demande de bien vouloir lui indiquer sous quel délai et dans quelle mesure les projets annoncés vont être mis en oeuvre.

Données clés

Auteur : [M. Yvan Lachaud](#)

Circonscription : Gard (1^{re} circonscription) - Union pour la Démocratie Française

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 90658

Rubrique : Handicapés

Ministère interrogé : santé et solidarités

Ministère attributaire : santé, jeunesse et sports

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 4 avril 2006, page 3591